

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: DELTACAPS 50 CS

Type(s) de produit: TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

Numéro de l'autorisation: FR-2022-0054

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: FR-0002847-0000

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	3
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	7
5.1. Consignes d'utilisation	8
5.2. Mesures de gestion des risques	8
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	8
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	9
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	9
6. Autres informations	10

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

DELTACAPS 50 CS

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Sharda Europe B.V.B.A
	Adresse	Heedstraat 58 1730 Asse Belgique
Numéro de l'autorisation	FR-2022-0054	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	FR-0002847-0000	
Date de l'autorisation	28/06/2022	
Date d'expiration de l'autorisation	11/04/2032	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	Sharda Cropchem España S.L.
Adresse du fabricant	Edificio Atalayas Business Center. Carril Condomina Nº3 Planta 12 30006 Murcia Espagne
Emplacement des sites de fabrication	I.R.C.A. Service SpA Strada Statale Cremasca 591, 10 24040 Fornovo San Giovanni (Bg) Italie
	DTS OABE Pol. Bengoetxea, S/N 48419 BENGOTXEA, OROZKO, BIZKAIA Espagne
	Industrial chimica srl Via Sorgaglia, 40 35020 Arre (PD) Italie
	ZPUH Best Pest Sp.J. Ul.Moździerzowców 6b 43-602 Jaworzno Pologne
	Productos FLOWER Pol. Ind., La Canaleta, s/n 25300 Tarrega, Lleida Espagne

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	24 - Deltaméthrine
Nom du fabricant	Sharda Europe B.V.B.A (Acting for Sharda Cropchem Limited (India)
Adresse du fabricant	Heedstraat 158 1730 Asse Belgique
Emplacement des sites de fabrication	Sharda Cropchem Limited, Domnic Holm 29th Road 400050 Bandra, Mumbai Inde
	Heranba Industries Ltd. 101/102, Kanchanganga, Factory Lane, Borivali – (W) 400092 Mumbai Inde

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Deltaméthrine	(S)-a-cyano-3-phenoxybenzyl (1R,3R)-3-(2,2-dibromovinyl)-2,2-dimethylcyclopropane carboxylate	Substance active	52918-63-5	258-256-6	4,977

2.2. Type de formulation

CS - suspension encapsulée

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Liquide et vapeurs inflammables.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Contient du 2,2'-iminodiéthylamine, diéthylentriamine (111-40-0), 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one (2634-33-5). Peut produire une réaction allergique.

Conseils de prudence

Tenir hors de portée des enfants.

Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Recueillir le produit répandu.

Éliminer le dans

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Réduction de la population des mouches en intérieur par des non professionnels

Type de produit

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Insecticide

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: *Musca domestica*
Nom commun: Mouches
Stade de développement: Adultes

Nom scientifique: *Stomoxys calcitrans*
Nom commun: Mouches
Stade de développement: Adultes

Domaine d'utilisation

Intérieur

Bâtiments à usage domestiques (maisons et appartements)

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Traitement de surface par pulvérisations ciblées

	Description détaillée: -
Taux et fréquences d'application	<p>Taux d'application: 50 mL de produit dilué/m² Dilution (%): 0.5 Nombre et fréquence des applications: Diluer 0,5 ml de produit dans 100 ml d'eau (dilution à 0,5 %) et traiter 2 m² de surface (50 mL de produit dilué/m²).</p> <p>Délai d'action : à partir de 7 jours après l'application.</p> <p>Efficacité résiduelle : jusqu'à 8 semaines. En cas de ré-infestation, répéter le traitement après 8 semaines.</p> <p>Fréquence : maximum 1 à 2 applications par an.</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	Grand public (non professionnel)
Dimensions et matériaux d'emballage	Bouteille en PEHD de 25mL avec pipette doseuse de 0,5 mL

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser la pipette jointe pour doser le produit lors de la préparation de la solution. - Appliquer la solution diluée à l'aide d'un pulvérisateur manuel à basse pression. Un dispositif de pulvérisation spécial, par exemple une lance de pulvérisation, doit être fixé au pulvérisateur pour cibler la zone d'application du produit. - Si l'infestation persiste, contacter un professionnel.
--

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

<ul style="list-style-type: none"> - Ne pas utiliser le produit plus de deux fois par an. - Ne pas traiter plus de 2 m² de surface.
--

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Réduction de la population des mouches en intérieur par des professionnels

Type de produit	TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Insecticide
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Musca domestica Nom commun: Mouches Stade de développement: Adultes Nom scientifique: Stomoxys calcitrans Nom commun: Mouches Stade de développement: Adultes
Domaine d'utilisation	Intérieur Lieux publics* (ex : cinémas, hôtels, restaurants, hôpitaux), locaux domestiques* (par ex. maisons, appartements) et sites industriels** (par ex. entrepôts)
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Traitement de surface par pulvérisations ciblées Description détaillée: -
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: 50 mL de produit dilué/m ² Dilution (%): 0.5 Nombre et fréquence des applications: Diluer 25 ml de produit dans 5 L d'eau (dilution 0,5 %) pour traiter 100 m ² de surface (50 mL de produit dilué/m ²).

	<p>Délai d'action : à partir de 7 jours après l'application.</p> <p>Efficacité résiduelle : jusqu'à 8 semaines. En cas de ré-infestation, répéter le traitement après 8 semaines.</p> <p>Fréquence : maximum 6 applications par an.</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Bouteille de 50mL, 100mL, 500mL et 1L en PEHD</p> <p>Bidons de 5L en PEHD</p>

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

<p>- Appliquer la solution diluée à l'aide d'un pulvérisateur manuel ou un pulvérisateur à dos à basse pression. Un dispositif de pulvérisation spécial, par exemple une lance de pulvérisation, doit être fixé au pulvérisateur pour cibler la zone d'application du produit.</p> <p>Stratégies pour éviter et/ou gérer le développement de résistances :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ne pas utiliser le produit en continu - Adopter des méthodes de gestion intégrée telle que la combinaison de méthodes de lutte chimique, physique et autres mesures d'hygiène publique, en tenant compte des spécificités locales (conditions climatiques, espèces cibles, conditions d'usage, etc.). - Alternier les produits contenant des substances actives ayant des modes d'action différents (afin d'éliminer les individus résistants dans la population). - Vérifier l'efficacité du produit sur site : le cas échéant, les causes de diminution de l'efficacité doivent être recherchées afin de s'assurer de l'absence de résistance. - Ne pas utiliser/appliquer le produit dans des zones où la résistance à la substance active contenue dans le produit est suspectée ou établie ;
--

- Dans le cas où les instructions d'utilisation ont bien été respectées et n'ont pas donné le niveau de contrôle attendu et qu'une résistance est démontrée, l'utilisation de tout produit contenant une substance active ayant le même mode d'action doit cesser.

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Porter :

- un équipement de protection respiratoire au moins un masque FFP1,
- une protection oculaire,
- une combinaison de protection (au minimum de catégorie III type 4 (le matériau de la combinaison doit être précisé par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) et
- des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la phase de manipulation du produit.

Ne pas utiliser le produit plus de 6 fois par an.

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

- Agiter le produit avant dilution.
- Avant l'application, fermer les portes de la pièce dans laquelle le traitement a lieu.
- Se conformer aux instructions d'utilisation
- Identifier les endroits où les insectes s'installent habituellement et appliquer le produit dilué uniquement de manière localisée dans des zones restreintes (par exemple sur les cadres de fenêtres, les murs ou les plafonds).
- Tenir compte du cycle de vie et des caractéristiques des insectes cibles pour adapter les traitements. En particulier, cibler le stade de développement le plus sensible de l'organisme cible, le moment des applications et les zones à traiter.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Ne pas boire, manger ou fumer pendant l'utilisation du produit.
- Après le traitement, laver la peau exposée avec de l'eau et du savon.
- Retirer ou couvrir toutes denrées alimentaires et boissons destinées à l'alimentation humaine ou animale avant le traitement ainsi que les plantes, la nourriture, les jouets, la vaisselle non couverte et les autres objets utilisés.
- Couvrir les surfaces et équipements qui pourraient être en contact avec les denrées alimentaires et boissons destinés à l'alimentation humaine ou animale
- Enlever ou couvrir les terrariums, les aquariums et les cages des animaux avant l'application.
- Éteindre le filtre à air de l'aquarium pendant la pulvérisation.
- Ne pas appliquer le produit en présence de tierce personne et attendre que les surfaces traitées soient sèches et que l'endroit soit bien ventilé avant d'accéder aux zones traitées.
- Empêcher l'accès des enfants et des animaux domestiques (en particulier les chats aux zones traitées).

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Effets indésirables:

Les pyréthrinoides peuvent provoquer des paresthésies (brûlures et picotements de la peau sans irritation). Si les symptômes persistent : Consulter un médecin.

Peut provoquer une irritation des yeux, de la peau et des muqueuses ainsi qu'une sécheresse de la peau.

L'inhalation peut provoquer une irritation, une toux.

Peut provoquer: excitation, désordre gastrointestinal, tremblements, vertiges, maux de tête, léthargie, vomissement, douleur abdominale, contractions musculaires, nausée, perte de conscience, sensation d'oppression dans la poitrine .

Premiers secours:

General: Transporter la victime à l'air frais. Retirer immédiatement tous les vêtements contaminés. Garder la personne au repos. Maintenir la température corporelle. Si la personne est inconsciente, placez-la sur le côté avec la tête plus basse que le reste du corps et les genoux pliés. Contrôler la respiration ; si nécessaire, pratiquer la respiration artificielle. Ne pas laisser la personne seule. Emmener la personne à l'hôpital et, dans la mesure du possible, emporter le contenant ou l'étiquette avec soi

EN CAS D'INGESTION: NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin et lui montrer l'étiquette ou la FDS.

EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur. En cas de difficultés respiratoires, demander un avis médical .

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau et au savon sans frotter.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Si une gêne apparaît, contacter un médecin.

Premiers secours pour animaux de compagnie

Si un animal domestique est suspecté d'être empoisonné, contacter immédiatement le service d'urgence vétérinaire, en l'informant de l'étiquette du produit.

- En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (égouts, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.

- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Durée de vie : 2 ans

Protéger de la lumière

Protéger du gel

Stocker dans un endroit sec, frais et ventilé, dans l'emballage commercial fermé

Stocker à l'écart des hautes températures

Ne pas stocker avec des produits comburants, alcalins (solutions caustiques) ou acides

Tenir hors de portée des enfants

6. Autres informations

-